

Sujet : [INTERNET] Fwd: enquête publique

De : Claudine Joly < >

Date : 03/05/2022 10:18

Pour : pref-projet-carrieresvignats@eure.gouv.fr

enquête publique

A l'attention du commissaire enquêteur

Bonjour monsieur,

Le CREPAN, association fédérative d'APNE, agréée au niveau régional pour la protection de l'environnement et pour participer au débat dans les instances consultatives régionales (Arrêté SGAR / 18-003) après s'être rendu sur place et avoir consulté les différents documents mis à disposition dans le cadre de cette enquête, apporte son soutien au projet de mise en place d'une plate forme multimodale de transfert de frets sur le site du Val d'Hazey, projet porté par la société des Carrières de Vignat.

Le CREPAN est très impliqué depuis longtemps (et un peu désespérément il faut bien le dire) dans le soutien au fret ferroviaire en Normandie et salue les efforts faits par cette société pour ne pas être dans le "tout routier" comme la plupart des autres sociétés commerciales actuelles généralement soutenues d'ailleurs par les collectivités. Nous avons bien trop souvent l'occasion de voir présenter dans les instances dans lesquelles nous siégeons des dossiers avec des transports très importants de matériaux dans lesquels le fret ferroviaire n'est même pas envisagé et nous intervenons à chaque fois pour qu'au moins une étude soit réalisée dans ce sens.

Chaque chantier a des impacts environnementaux négatifs, dans ce cas, on relève des impacts biodiversité avifaune en particulier et flore pour lesquels la mesure ERC doit être appliquée, nous insistons bien sûr sur l'application effective des mesures prévues par l'industriel avec en particulier la mise en place d'un suivi avifaune sur le site (par la LPO de préférence, membre de FNE Normandie et impliquée sur le suivi des populations d'oedicornes criards dans le secteur).

Nous regrettons seulement qu'un accord n'ait pas pu être trouvé avec l'agriculteur local pour implanter une belle haie le long du chemin de déviation du chemin de halage, en compensation partielle de la coupure de ce chemin, ce qui impacte fortement les promeneurs habitués du site.

Bien cordialement

Claudine Joly

Présidente du Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Normandie